



Huissier et bail commercial

Par **yoyo11**, le **25/09/2015** à **18:33**

bonjour

voila mon problème,mon bail commercial se termine le 31 avril2016, je dois donc le dénoncer avant le 30 septembre 2015,il me reste donc 5jours.j'ai demandé à un huissier de justice de faire le nécessaire,il est donc passé aujourd'hui le 25 septembre.Que se passe t-il si il n'arrive pas a trouver mon bailleur car il semblerai qu'il est déménagé récemment a plus de 800km et quels vont être les moyens légaux pour ne pas être hors délai.

A savoir ,j'ai donné a l huissier ses coordonnées téléphonique

Merci d'avance pour vos réponse.